

4

( N° 181. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 2 AVRIL 1838.

---

*Rapport fait par M. D.-J. LEJEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur HENRI-ANTOINE RENAUD.*

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requête du 28 janvier 1837, adressée à la Chambre, le sieur Henri-Antoine Renaud, dessinateur, à Bruxelles, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire est né à Rotterdam, le 11 décembre 1814; depuis l'âge de cinq ans il habite, avec ses parents, la ville de Bruxelles; il est employé depuis sept années, comme dessinateur, à l'établissement géographique du sieur Van der Maelen. Il est de très bonne conduite, et tous les rapports des autorités consultées lui sont favorables.

*Le rapporteur,*  
D.-J. LEJEUNE.

*Le président,*  
FALLON (ISIDORE).